

10 février 2006

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

LATECOERE

(Eurolist)

Par courrier du 9 février 2006, reçu le même jour, la Société Générale (29, boulevard Haussmann, 75009 Paris) a déclaré avoir franchi directement et indirectement en baisse, le 3 février 2006, par suite d'une cession d'actions réalisée dans le cadre d'activités de trading, le seuil de 5% des droits de vote de la société LATECOERE et détenir directement et indirectement, 438 340 actions LATECOERE représentant autant de droits de vote, soit 5,091% du capital et 4,814% des droits de vote de la société¹ de la façon suivante :

	actions et droits de vote	% capital	% droits de vote
Société Générale (trading)	1 463	0,017	0,016
SG Securities (Paris) SAS	3 966	0,046	0,044
Salvepar	432 911	5,028	4,754
Total	438 340	5,091	4,814

¹ Sur la base d'un capital composé de 8 609 997 actions représentant 9 106 375 droits de vote.